

# 13<sup>e</sup> Vide-greniers

Parc de blanchefontaine  
52200 langres

**Dimanche 06 juillet 2025**  
**de 06h30 à 17h30**

A retourner au plus tard le 04 juillet 2025  
avec le règlement et la caution

Les 4 pattes au pays des 4 lacs  
7 rue Jean Thabourot  
52200 LANGRES

Merci de remplir tous les champs en violet pour que votre réservation soit prise en compte rapidement.

**Nom et Prénom ou Société :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Commune :** .....

**Tél. / Portable :** .....

**Email :** .....

**N° Siret (si vous en avez un) ou Carte d'identité ou plaque d'immatriculation :**  
.....

**Nature des produits proposés à la vente Ou animations proposées :** .....

.....

## En extérieur exclusivement avec votre matériel

**Avec réservation :** 1€ le mètre linéaire (4 mètres minimum – Vous pourrez garder un véhicule derrière le stand) – Au-delà de 10 mètres le mètre linéaire est à 2€

**Sans réservation** (sous réserve qu'il reste de la place) : 2€ le mètre linéaire (4 mètres minimum – Vous pourrez garder un véhicule derrière le stand)

Réservation de ..... Mètre(s)

Total à payer : .....€

Caution de propreté 20<sup>e</sup> à payer  par chèque  espèces

(la caution vous sera rendu, voir règlement joint)

Je m'engage à être arrivé maximum à 7h30 (Le placement se fera à partir de 06h30).

J'ai bien compris que ma réservation valait acceptation du règlement du vide-greniers ci-joint.

Joignez votre chèque de réservation et la caution, établi à l'ordre de : Les 4 pattes 52..

Fait à .....

Le .....

Signature

# REGLEMENT DU 13<sup>e</sup> VIDE-GRENIERS

Au parc de Blanchfontaine à Langres

Dimanche 06 juillet 2025

Ce vide-greniers est organisé par l'association « Les 4 pattes au pays des 4 lacs » 7 rue Jean Thabourot 52200 LANGRES. Il est ouvert aux professionnels et aux particuliers, uniquement sur réservation.

Tout exposant devra être assuré (responsabilité civile...). Chaque exposant est responsable de son stand durant toute la journée et de tout dommage pouvant survenir. Les exposants seront responsables des dommages éventuels causés par eux : aux personnes, aux biens et aux marchandises d'autrui.

L'organisateur décline toute responsabilité relative aux pertes, dommages ou vols qui pourraient être occasionnés aux matériels, aux objets exposés.

Une caution de propreté est désormais demandée : 20€

Le chèque n'est pas débité et il vous sera restitué lors de votre départ du vide-greniers, si vous avez payé en espèce, elles vous seront rendues sur le même principe. Lorsque vous voudrez partir, il vous suffira de prévenir un bénévole qui vous rejoindra sur votre stand.

Le prix du mètre linéaire est de 1€ pour les personnes réservant leur stand. S'il reste de la place et que des personnes veulent s'installer sans avoir réservé, le prix du mètre sera de 2€.

L'organisateur se charge de la répartition des emplacements. Il ne sera pas possible pour les exposants de contester l'attribution de leur emplacement. Les emplacements sont numérotés au fur et à mesure des réservations. Plus vous réservez tôt, plus vous serez près de la buvette/restauration.

Les horaires pour le public sont de 08h à 18h. L'installation des stands sera possible dès 06h30. Votre arrivée devra être faite avant 7h30. S'il reste des places, elles pourront être attribuées aux exposants n'ayant pas réservé.

Pendant l'ouverture au public, aucun véhicule ne doit se trouver dans l'allée centrale, ni y circuler. Les véhicules des exposants sont autorisés à rester derrière leur stand (en laissant la place nécessaire pour que les véhicules de secours puissent passer entre votre stand et votre véhicule). Il faut compter 4 mètres de réservation pour un véhicule. Attention, nous ne fournissons pas d'électricité. Aucun appareil électrique ne sera autorisé (chauffage, cafetière, chargeur de tous types...).

Il est interdit de distribuer des tracts à caractère immoral, politique ou religieux, ainsi que d'organiser une loterie.

L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou non une inscription et de faire quitter, sans délai, le vide-greniers à tout exposant ayant enfreint le règlement ou troublant l'ordre public, sans qu'aucun remboursement ou indemnité ne soit accordé. Il pourra également refuser la participation de ces exposants aux futurs événements.

La recevabilité d'une inscription est liée à l'envoi du bulletin ci-joint, dûment complété, signé et accompagné du règlement et de la caution. Les inscriptions validées ne pourront pas être remboursées que vous soyez absent ou que vous quittiez le vide-greniers plus tôt. Si pour une raison dépendante ou indépendante de notre volonté, nous ne pouvons pas organiser ce vide-greniers (Covid par exemple), les inscriptions ne seront pas débitées ou seront remboursées. Votre inscription vaut acceptation pleine et entière de ce règlement.

Fait à Langres,

Le 11/01/2025

Mme GAUTHIER Marjorie

Présidente de l'association